

EDITO

Chers lecteurs,

Espace PME est le tout nouveau bulletin d'informations de l'Agence Côte d'Ivoire PME que nous lançons ce jour, d'une part, pour vous informer sur les activités de l'Agence Côte d'Ivoire PME et, d'autre part, pour créer une synergie entre les acteurs et toutes les parties prenantes de l'écosystème des Petites et Moyennes Entreprises (PME) ivoiriennes.

Espace PME a pour vocation de vous donner des informations pratiques sur les ressources, services et compétences de l'Agence Côte d'Ivoire PME. Elle s'imprégnera, entre autres, des réalités au sein des PME et prendra en compte les attentes des chefs d'entreprise.

Espace PME mettra aussi un accent sur la présentation d'entreprises innovantes

« *Espace PME* » : le nouveau bulletin de l'Agence Côte d'Ivoire PME



Le Directeur Général de l'Agence Côte d'Ivoire PME, Salimou Bamba

et d'entreprises exemplaires en matière d'entrepreneuriat. Aussi, la parole sera-t-elle donnée régulièrement à des intervenants de l'écosystème des PME. Par ailleurs, les dates d'événements clés dédiés à la promotion des PME seront répertoriées et portées à la connais-

sance des différents acteurs. Rendez-vous est donc pris deux fois par mois avec tous les acteurs, intervenants et décideurs de l'écosystème des PME ivoiriennes. Bonne lecture à tous !

Salimou Bamba



L'Agence Côte d'Ivoire PME, de par ses missions, se positionne comme l'interlocuteur privilégié de tous les acteurs du monde des PME.

Souleymane Diarrassouba : l'Agence Côte d'Ivoire PME créée pour « fédérer toutes les interventions en faveur des PME »

Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ivoiriennes sont confrontées, depuis des décennies, à deux problématiques majeures : il s'agit, selon Le Ministre du Commerce,

de l'Artisanat, de la Promotion des PME et Ministre de l'Industrie et des Mines par intérim, Souleymane Diarrassouba, de la faiblesse de leur performance et de leurs

compétitivité au regard des défis auxquels doit faire face l'économie ivoirienne qui se veut émergente à l'horizon 2020, conformément à la vision du Chef de l'Etat ivoirien.



Le Ministre du Commerce, de l'Artisanat, de la Promotion des PME et Ministre de l'Industrie et des Mines par intérim, Souleymane Diarrassouba

Depuis sa nomination à la tête du ministère le 11 janvier 2017, M. Diarrassouba met en œuvre de grands moyens pour rattraper ce retard accusé. Il a ainsi dévoilé, dans plusieurs de ses allocutions, sa stratégie pour faire émerger les PME ivoiriennes. La vision du Gouvernement ivoirien, a-t-il ainsi eu à souligner, est de bâtir un tissu de PME productives, compétitives, réparties sur l'étendue du territoire national orientées vers l'exportation et animées par des acteurs compétents et dynamiques.

Pour concrétiser cette vision, cinq défis importants doivent être rele-

vés, selon Souleymane Diarrassouba : la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire adéquat pour le développement des PME, la réduction de la taille de l'informel qui se traduira par la modernisation et la professionnalisation des PME, la création des conditions idoines d'accès aux financements des PME et enfin la formation des formateurs et la formation continue des acteurs du secteur.

Pour y parvenir, le Ministre s'appuie, entre autres, sur l'Agence Côte d'Ivoire PME, créée par la loi n°2014-140 du 24 mars 2014 et opérationnalisée par le décret

n°2016-1102 du 07 décembre 2016. L'Agence a pour mission principale de faire la promotion des Petites et Moyennes Entreprises et de contribuer à la mise en œuvre opérationnelle de la Stratégie de développement des PME.

« L'Agence, principal interlocuteur des PME »

Cette Agence que Souleymane Diarrassouba qualifie de « bras de l'Etat » se doit d'être le point focal, le principal interlocuteur des PME, selon le Ministre. « La création de l'Agence Côte d'Ivoire

PME traduit la concrétisation de la volonté de l'Etat ivoirien de fédérer toutes les interventions en faveur des PME au sein d'un organe opérationnel unique », a-t-il souligné, dans l'un de ses discours. Cette Agence contribuera également au renforcement des capacités techniques et managériales des gérants des PME et de leurs organisations et à la promotion des « champions nationaux ».

Le Ministre Souleymane Diarrassouba prône l'accélération du processus de mise en place de certains instruments indispensables à la vie des PME, notamment l'Observatoire des PME, le Fonds de garantie, le Guichet unique des PME ; les modalités pratiques de mise en œuvre du statut de l'entrepreneur, le cadre juridique d'aide au redressement des entreprises en difficulté, les incubateurs d'entreprises ; la création des incubateurs d'entreprises en cours de finalisation.

Par ailleurs, pour améliorer la compétitivité des PME, il est important que ces entreprises aient accès à la commande publique, indique M. Diarrassouba. Pour cela, deux modes s'offrent aux PME : la co-traitance et la sous-traitance qui constituent des modes de partenariat provisoires qui se fondent



Les PME emploient 23% de la population active

sur l'idée d'une mutualisation des moyens et des compétences des PME en vue de l'accès à des marchés publics. « Ces deux modes offrent de réelles opportunités d'accès à des marchés plus importants auxquels individuellement n'auraient pu avoir accès. Ils renforcent l'efficacité, la compétitivité et la crédibilité individuelles et collectives des PME en groupements et leur donnent des chances d'exister et de prospérer », estime le Ministre.

C'est justement dans ce cadre que le Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME a proposé une Charte de sous-traitance et de co-traitance en vue d'assurer aux PME plus d'accès aux marchés publics.

Cette charte établit également les modalités de partage des responsabilités.

Toutes ces actions témoignent de la ferme volonté du Gouvernement de faire du secteur privé la locomotive de la croissance inclusive, car, explique Souleymane Diarrassouba, « les PME constituent le moteur de la croissance économique. Elles représentent à peu près de 80% des entreprises recensées. Les PME génèrent en moyenne 20% du Produit intérieur brut (PIB), emploient 23% de la population active et réalisent 17% à 18% de la valeur ajoutée ». L'importance des Petites et Moyennes Entreprises dans l'économie ivoirienne n'est plus à démontrer.

L'Agence Côte d'Ivoire PME pour assurer un meilleur accompagnement aux PME



**Entrepreneuriat
Innovation
Création de valeurs**

L'Agence Côte d'Ivoire PME, dédiée exclusivement à la promotion des petites et moyennes entreprises (PME), est désormais opérationnelle. Progressivement, la machine se met en place sous la houlette du Directeur Général, Salimou Bamba, pour assurer un accompagnement de taille aux PME qui représentent plus de 90% du tissu économique ivoirien. Si ces entreprises ne représentent que moins de 20% du Produit intérieur brut (PIB) et moins de 12% de l'investissement national, elles jouent un rôle crucial dans le

domaine social avec environ 23% des emplois modernes. Porter le poids des PME à plus de 40% du PIB afin de leur permettre de booster

la croissance et favoriser la création d'emplois surtout au profit des jeunes, telle est l'ambition du Gouvernement ivoirien qui s'est doté

d'une Stratégie d'appui au développement des PME dont l'Agence Côte d'Ivoire PME est l'émanation et l'organisme d'exécution.

Apporter des solutions aux problèmes qui plombent les PME

Placée sous la tutelle du Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, l'Agence Côte d'Ivoire PME a été créée par la loi n°2014-140 du 24 mars 2014 et opérationnalisée par le décret n°2016-1102 du 7 décembre 2016. Elle est une Agence d'exécution telle que définie par l'ordonnance n°2016-541 du 20 juillet 2016. « L'Agence jouera un rôle crucial

dans l'opérationnalisation de la stratégie » indique le document de la Stratégie d'appui au développement des PME. A juste titre, l'article 6 du décret prescrit que « *L'Agence Côte d'Ivoire PME a pour mission de faire la promotion des PME ivoiriennes et de contribuer à la mise en œuvre opérationnelle de la Stratégie de développement des PME* ». Son action consistera à favoriser

la création des PME, à améliorer leur accès aux financements et aux marchés, et à renforcer les capacités techniques et managériales de leurs dirigeants et des faitières regroupant les Petites et Moyennes Entreprises. Il revient également à la nouvelle structure d'œuvrer à l'amélioration du climat des affaires des PME et de développer la culture entrepreneuriale et l'innovation.

Un Guichet unique et un Observatoire pour les PME



Les PME représentent plus de 90 % du tissu économique ivoirien

L'Agence CI PME met en place le Guichet unique des PME en Côte d'Ivoire qui va se décliner en différents volets, à savoir l'accompagnement-conseil, le renforcement des capacités, le programme de soutien à l'investissement, le programme de mise à niveau à l'endroit des diverses cibles que sont, non seulement les PME sous leur forme traditionnelle mais également les Très petites entreprises (TPE), les start-ups - ces entreprises innovantes et prometteuses - ainsi que les entreprises à très fort potentiel économique qu'on appelle les gazelles. L'Agence a également pour clients les fédérations et associations de PME et d'autres acteurs de l'écosystème entrepreneurial.

Un programme d'incubation

L'Agence Côte d'Ivoire PME a pour ambition de faire figurer Abidjan dans le classement des « dix meilleures villes pour les start-ups en Afrique » au même titre que Port-Louis de l'Île Maurice, Nairobi du Kenya ou Johannesburg et Cape-Town de l'Afrique du Sud. C'est dans ce cadre qu'elle entend soutenir la

mise en oeuvre du programme national d'incubateurs qui constitueront des centres pour aider au développement des idées novatrices et créatrices d'entreprises, à la mise en place des stratégies pour le coaching de gestion, la préparation des plans d'affaires efficaces, la mutualisation des services administratifs, le soutien à la protec-

tion industrielle et intellectuelle des idées, la recherche de sources de financement et de débouchés. Des encadrements juridique, stratégique, financier et managérial y seront offerts. Ces incubateurs seront également des centres de rencontre, de réseautage et d'aide au financement innovant.

Agence Côte d'Ivoire PME
Immeuble Nour Al Hayat, Rue Gourgas 2e étage
Abidjan - Plateau - Côte d'Ivoire
Tel. + 225 20 00 12 28 / 66 50 20 21

www.agencecipme.ci
info@agencecipme.ci

